

# Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français



Association artistique des chemins de fer français

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 FÉVRIER 2019 A PARIS

## Étaient présents :

AGUSSOL Colette
BAYARD Nathalie
BOCCARA Emilienne
DE FONTAINES Claudine

GAZENGEL Marie-Antoinette
GONDO Jean-Jacques
GUENARD AÏT ALI Ghenima
LE BRIS Françoise
PERRAUT Chantal
PETITDEMENGE Catherine
SABATIER Françoise

WALLERAND Georges (représente également le comité UAICF Nord)

#### Étaient excusés :

ELMAHHOULI Rabab
LEGEARD Andrée
LOPES Maria
OLCZAK Bernard
SANTINI Sophie
JOLIOT Florence

La séance est ouverte à 17 h 30. Jean-Jacques Gondo, président de l'AACFF, souhaite la bienvenue aux participants et présente les excuses qu'il a reçues.

M. Pierre Hanar, Président du comité UAICF Nord, dont dépend l'association, s'est excusé et s'est fait représenter par Georges Wallerand, secrétaire dudit comité. Le CER SNCF Mobilités de Paris-Nord, invité à cette assemblée générale, n'a malheureusement donné aucune réponse à cette invitation.

Un rappel : le bureau de l'AACFF serait reconnaissant aux adhérents qu'ils veuillent bien s'excuser en cas d'impossibilité d'assister à cette réunion, importante dans le fonctionnement de l'association. Une association fonctionne non pas seulement avec le bureau mais avec l'ensemble des adhérents.

Enfin, M. Gondo indique que les dossiers, transmis par mail aux adhérents, sont également en ligne sur le site internet de l'association et peuvent donc être consultés par tout un chacun et à tout moment.

Il aborde ensuite l'ordre du jour de cette assemblée générale.

## 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire 2018

Aucune remarque n'est parvenue concernant ce PV. Il a été transmis aux adhérents, au comité UAICF Nord, au CER SNCF de Paris-Nord ; il est également sur le site Internet de l'AACFF.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

# 2. Rapport moral 2018

Le rapport moral a été transmis avec la convocation et mis en ligne sur le site internet de l'association. N. Bayard n'apporte aucun commentaire complémentaire.

JJ. Gondo souligne l'état des effectifs présentés dans le rapport :

- → pourcentage de 74 % de cheminot et 26 % extérieurs,
- $\rightarrow$  4 cheminots actifs (5 en 2017 soit 1),
- → 11 cheminots retraités (12 en 2017 soit 1),
- $\rightarrow$  8 ayants-droit (6 en 2017 soit + 2),
- $\rightarrow$  8 extérieurs (5 en 2017 soit + 3),
- → soit un total de 31 adhérents en 2018.

Le recrutement de nouveaux adhérents a porté essentiellement sur les extérieurs : + 4 alors que l'AACFF a recruté un seul cheminot en activité et un ayant-droit en 2018.

Les membres du bureau et les animateurs sont des bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de l'association en y consacrant beaucoup de leur temps. Une association, comme la nôtre, ne fonctionne que grâce à l'implication de tous et d'ailleurs, participer à l'AG de son association en fait aussi partie. De même, le bureau souhaite attirer l'attention des adhérents sur le fait que toutes les propositions sont les bienvenues ; par contre l'adhérent émetteur de l'idée sera chargé de sa réalisation, après accord bien sûr du bureau.

Enfin, l'AACFF a participé aux expositions organisées par l'UAICF et la FISAIC en 2018 :

- au niveau local:
  - o démonstration au restaurant d'entreprise du CE SNCF Paris-Est les 17 et 18 janvier ;
  - o participation à la fête de l'enfance à Mitry-Mory le 9 juin organisée par les CE SNCF parisiens ;
- au niveau régional, à l'exposition UAICF à St-Quentin du 1<sup>er</sup> au 8 mars ;
- au niveau national, à l'exposition UAICF près de Limoges du 3 au 6 mai ;
- au niveau international, à l'exposition FISAIC à Gent (Belgique) du 11 au 14 août.

Enfin, il est nécessaire également de rappeler que l'atelier est mis à la disposition de l'ensemble des adhérents et qu'aucune place n'est réservée. Le bureau invite l'ensemble des participants à ranger leur place après utilisation de façon à permettre à un autre adhérent de pouvoir accéder à l'emplacement sans souci. Seules les personnes qui animent des cours sont autorisées à disposer d'un « coin personnel » pour faciliter leur activité.

Le rapport moral (annexe 1) soumis aux votes est adopté à l'unanimité.

#### 3. Finances

## a) rapport financier 2018 et rapport des vérificateurs aux comptes

Le rapport financier avec l'ensemble des comptes a été communiqué à l'ensemble des adhérents avec la convocation et mis en ligne sur le site. Il est également disponible à l'atelier de peinture. Les comptes (annexe 2) ont été examinés au siège de l'association et le rapport de la vérificatrice aux comptes est également joint à ce procès-verbal (annexe 3).

Le rapport financier et le rapport de la vérificatrice aux comptes sont adoptés à l'unanimité.

#### b) budget 2019

Le budget a été joint à la convocation à cette AG et figure à ce PV (annexe 4). A noter que, pour équilibrer le budget, il a été fait appel aux réserves financières de l'association à hauteur de 1 081 € L'AACFF disposant d'environ 6 000 € de disponibilités financières, cet appel à réserves ne péjorera donc pas son fonctionnement. De plus, l'AACFF ne souhaite pas thésauriser mais investir dans son développement.

Pour 2019, la situation financière de l'association étant saine, le taux des cotisations reste le même qu'en 2018 :

- 20 €pour les cheminots, ayants droit et assimilés,
- 30 €pour les extérieurs.

Rappel : un couple cheminot paiera 10 ۈ partir de la 2e adhésion (le tarif des cours ne change pas). A noter que l'association reverse 1,50 €par adhérent à l'UAICF.

Pour 2020, les adhésions démarrant en janvier et l'AG étant généralement programmée en février, le montant des cotisations doit être fixé dès maintenant. De plus, le bureau doit établir le budget 2020 à présenter à l'AG et doit donc connaître le taux fixé pour les cotisations et cours. Le maintien de la cotisation et des tarifs de cours pour 2020 au taux actuel est voté à la majorité, une voix contre.

Pour 2019, l'achat de matériel suivant est proposé :

- $\rightarrow$  un massicot A3,
- → deux chaises hautes à piston réglable,
- $\rightarrow$  feuilles calque A4,
- → des fournitures permettant aux personnes souhaitant essayer l'activité ou aux nouveaux adhérents d'aborder l'activité sans matériel.

Accord à l'unanimité.

L'AACFF est abonnée actuellement à 3 revues « Plaisir de peindre et « Pratique des arts » et dernièrement, à une revue bimestriel «Passion Dessin» sur l'initiation au dessin. Les adhérents peuvent les emprunter pendant 15 jours après s'être enregistrés sur le cahier prévu à cet effet.

L'AG donne son accord à l'unanimité pour continuer ces abonnements.

Responsable des emprunts des revues :

- → Monique Charbonnier
- → Françoise Sabatier

Le budget, soumis aux votes, est adopté à l'unanimité.

#### c) désignation d'un vérificateur aux comptes pour 2019

Marie-Antoinette Gazengel se représente à ce poste : elle est élue à l'unanimité.

#### 4. Activités de l'association

#### a) les locaux

#### → Accessibilité du local peinture (lieu sécurisé)

Pour faciliter le travail du Bureau, il est fortement recommandé aux adhérents de régler leur adhésion en début d'année, dès leur 1 er jour de présence à l'atelier. Cela éviterait les relances toujours désagréables et les va-et-vient à la banque pour déposer les chèques. De plus, ne pas oublier que l'AACFF est située dans une zone sécurisée et en cas de contrôle, les adhérents doivent présenter la vignette de l'année en cours.

Les adhérents peuvent emprunter la clé de l'atelier les mardis, jeudis et vendredis de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h pendant la permanence de la secrétaire du comité Nord contre une signature et présentation de leur carte d'adhésion. La clé devra être rendue au comité le jour même avant 17 h (jours de permanence affichés au tableau de l'atelier). L'AACFF tient à remercier la secrétaire du comité Nord de bien vouloir gérer les clés de l'atelier.

Important : seules les personnes adhérant pendant plus de 3 ans sont autorisées à emprunter la clé ; le règlement intérieur sera modifié en ce sens.

Les adhérents peuvent profiter des heures de cours pour venir peindre individuellement. Cela suppose que si un cours n'a pas lieu ou est écourté, l'animateur n'est pas tenu de rester jusqu'à la fin de l'horaire de son cours. Les adhérents venus profiter de ce cours pour peindre individuellement, devront également quitter l'atelier ou prendre la clé aux heures de permanence du comité Nord.

Le bureau a constaté que de plus en plus d'adhérents souhaitent avoir leur coin particulier ou réservé, ce que l'on peut comprendre. Le bureau souhaite néanmoins rappeler quelques règles de bien-vivre ensemble :

- des casiers sont mis à disposition des adhérents pour laisser leur matériel ;
- les œuvres en cours de réalisation peuvent être laissées sur des chevalets dans un coin de l'atelier;
- chaque place doit être nettoyée après utilisation pour permettre à un autre adhérent d'en disposer ;
- aucune place ne peut être réservée à un simple adhérent : l'atelier compte 30 personnes qui peuvent revendiquer un « droit » exclusif à l'utilisation d'une place. L'atelier deviendrait vite trop petit. Que faire ? Attribuer à l'un et pas à l'autre ? Dans un souci d'équité, l'ensemble de l'atelier est mis à disposition de l'ensemble des adhérents. Seuls les responsables du bureau et notamment les animateurs des cours peuvent, pour des raisons pratiques, disposer d'un endroit à eux. Le règlement intérieur sera modifié en ce sens.

#### b) les cours

Les horaires de l'ensemble des cours restent inchangés, à savoir de 17 h 30 à 19 h 00 :

- mardi :
- cours de peinture à l'aérographe avec Jean-Jacques
- aquarelle avec Marinette
- mercredi :
  - cours de peinture enfant avec Georges et Ghenima

- cours de dessin avec Jean-Jacques
- jeudi:
- cours de peinture à l'huile avec Françoise
- samedi :
  - cours de pastel avec Catherine

Un rappel important : les adhérents qui s'inscrivent aux cours, s'engagent à y participer tout le long de l'année. En cas d'empêchement, ils s'engagent à prévenir le plus tôt possible leur animateur (par courriel, ou pour un délai court, par téléphone ou SMS).

Aux adhérents fréquentant les cours, il est demandé de prendre connaissance, via le site internet de l'association, du matériel de base nécessaire à leurs travaux pour qu'ils en fassent l'acquisition et en soient munis le jour du cours.

Pour l'ensemble des cours, il faut éviter d'intervenir directement sur les travaux des élèves pour corriger telle ou telle erreur mais la leur signaler et les conseiller pour y remédier.

#### c) activités

- F. Joliot s'était renseignée pour une une salle dans le quartier Saint-Bruno situé dans le 18<sup>e</sup> qui accueille des expositions : elle s'est heurtée à une réponse négative.
- F. Lebris a contacté le club photo de Paris-Nord avec lequel elle travaillera pour un projet de peinture à partir de photos. Elle indique que ce club expose à la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris et qu'il est donc possible pour l'AACFF d'y exposer également.
- JJ. Gondo regrette qu'en tant que président de l'association, et par conséquent, premier responsable visà-vis des structures telles que l'UAICF, le ou les CER SNCF, n'ait pas été informé de cette initiative. F. Lebris indique que les contacts ont été pris très récemment et qu'à l'avenir, le président sera prévenu pour chaque projet.

Le comité Ouest de l'UAICF organise un stage d'arts graphiques et plastiques et JJ. Gondo informera les adhérents dès que G. Guénard lui aura fourni plus d'éléments sur cette initiative.

#### d) communication

Les Échos du Nord, placés sous le responsabilité de Georges Wallerand chargé de la communication au comité Nord, est une revue trimestrielle de 24 pages largement distribuée au sein de l'UAICF; elle peut également être téléchargée sur le site du comité Nord (lien avec le site AACFF).

**Arts sur Rail** a été créé en octobre 2015 pour renforcer notre communication : il paraît 3 fois par an sous la forme d'un PDF d'une page (imprimé et sur le site de l'AACFF). Il relate les activités de l'association (parutions : janvier – mai – septembre), et peut également évoquer une technique de peinture, parler d'un peintre... Son but est de relater les activités ou un moment fort de notre association.

- octobre 2015: un numéro sur les cours enfants par Georges
- janvier 2016 : un numéro sur les cours de peinture à l'huile par Françoise
- avril 2017 : un numéro sur les cours de peinture aquarelle par Marinette
- février 2018 : un numéro sur les cours enfants par Ghenima

Arts sur Rail est à diffuser autour de vous car la communication n'est pas l'affaire du seul bureau de l'AACFF mais celle de tous, et notamment des cheminots en activité, qui peuvent soit l'envoyer par mail à leurs collègues, soit l'afficher dans les espaces de leur lieu de travail, réservés à cet effet. C. Petitdemenge est sollicitée pour un Arts sur Rail courant 2019 sur le pastel.

L'AACFF sera candidate pour un article sur Arts cheminots 2019/2020.

#### Pour la communication Internet, l'AACFF est doté:

- d'un site internet régulièrement mis à jour qui reprend les éléments dits statiques (statuts, règlement intérieur, PV et dossiers des réunions statutaires, fiche d'inscription, tarifs, planning de cours, matériels à se procurer pour les cours, photos des œuvres des adhérents, calendrier des manifestations, liens partenaires...);
- d'un blog pour les éléments événementiels : annonces et affiches des manifestations... qui met à jour automatiquement notre accès Facebook : l'atelier compte en effet aujourd'hui une centaine d' « amis ».

Ainsi, les adhérents ayant leur vignette de cotisation à jour peuvent mettre jusqu'à 4 photos de leurs tableaux et dessins sur le site :

- 700 pixels minimum
- bien cadré et nette (pas de reflet pour les vitres et sans cadre)
- ajouter le titre, les dimensions, la technique et le support
- à envoyer à l'adresse mail du site : aacff.uaicf@laposte.net avant le 30 avril prochain
- les adhérents qui n'ont pas repris leur adhésion, verront leurs tableaux enlevés du site.

De nouvelles affiches, qui pourront être déclinées en flyers, seront créées :

$\rightarrow$	affiche générale	$\rightarrow$	huile
$\rightarrow$	aérographe	$\rightarrow$	aquarelle
$\rightarrow$	dessin	$\rightarrow$	pastel
$\rightarrow$	enfants		

R. Elmahouli a réalisé un dossier de presse sur l'AACFF; elle l'a envoyé très récemment par mail pour avis. Il a également été joint à la convocation à cette assemblée générale avec comme précision importante qu'il s'agit d'un PROJET. Un débat s'engage au cours de la réunion sur le fait notamment qu'il y a les mêmes photos et que cela risque de froisser des adhérents.

Un projet est un document qu'il faut retravailler. Selon le Larousse, un projet est une « Première ébauche, première rédaction destinée à être étudiée et corrigée ». R. Elmahouli a pris au hasard une photo qu'elle a repris plusieurs fois : il s'agit surtout avant qu'elle continue plus avant dans son travail, d'étudier le rubriquage de ce livret : faut-il ou non des rubriques supplémentaires, de désigner une personne chargée des textes... Qui va faire les impressions ? Qui fera et où la distribution ?...

JJ. Gondo rappelle que la communication est l'affaire de tous et pas seulement des responsables du bureau. Il remercie ainsi R. Elmahouli pour le travail effectué auquel une suite sera donnée.

#### 5. Election du bureau :

Aucun autre candidat ne se présente en séance.

Nom	Responsabilité	Candidature	Résultats
Jean-Jacques Gondo	Président	se représente	Unanimité
Ghenima Aït-Ali Guénard	Vice-présidente	se représente	Unanimité
Georges Wallerand	Vice-président	se représente	Unanimité
Françoise Le Bris	Trésorière	se représente	Unanimité
Nathalie Bayard	Secrétaire	se représente	Unanimité

#### 6. Relations avec :

#### a) comité UAICF NORD

Pas de problème avec le comité. Relations régulières via notamment la transmission d'articles.

#### b) CER SNCF de Paris-Nord

#### Côté positif:

le CER de Paris-Nord relaie bien la communication sur leur site...

#### Côté négatif:

- pas de réponse au courrier pour la désignation d'un vérificateur aux comptes du CER,
- pas de nouvelles pour la réparation des stores cassés.

Avec les réformes ferroviaires et la modification structurelle des CER SNCF, qui se sont transformés en CSE (comité socio-économique) puis pour certains évoluer vers des CASI (Comités des Activités Sociales et Culturelles Interentreprises), les CSE sont actuellement très mobilisés.

# 7. Questions diverses

Aucune question diverse n'est parvenue à l'association. Aucune n'est posée en séance. Un point est fait concernant le nettoyage de l'atelier.

#### a) Nettoyage complet de l'atelier

Compte tenu de la difficulté à nettoyer les vitres, une entreprise sera contactée pour un devis (nettoyage annuel).

#### b) Divers

- JJ. Gondo insiste auprès des adhérents afin qu'ils prennent régulièrement connaissance des documents qui leur sont transmis et qu'ils consultent régulièrement le site et le blog :
  - http://aacff.uaicf.asso.fr
  - http://aacff.simplesite.com/
  - et pour ceux disposant d'un accès facebook, de faire une demande d'amis en tapant « aacff ».
- JJ. Gondo informe ensuite l'assemblée que P. Hanar, président du comité Nord, n'a pu se libérer pour honorer l'invitation que vous lui aviez adressée à participer à cette réunion. Il a donc demandé à G. Wallerand, membre du bureau du comité, de le remplacer ce qui lui donne une seconde raison d'être parmi nous aujourd'hui.
- G. Wallerand présente les excuses de M. Pierre Hanar, président du comité UAUCF Nord, qui n'a pu assister à cette assemblée générale et qui l'a chargé de le représenter. C'est donc en son nom qu'il intervient en saluant les membres présents autour de cette table et ceux qui se sont excusés. Il remercie ensuite les animateurs qui donnent de leur temps pour proposer des cours de formation ou de perfectionnement aux adhérents de l'AACFF, adultes et enfants et ce, dans plusieurs disciplines, dessin, aquarelle, huile.... De plus, l'AACFF s'efforce de respecter la proportion de non-cheminots, à savoir, 20% de ses effectifs, prévue aux statuts de l'UAICF.

A titre personnel, il a bien apprécié la tenue de cette réunion en estimant toutefois, que les débats animés par JJ Gondo, président de l'association, auraient mérité un peu plus d'attention de la part de certains(nes) participants (tes).

Pour terminer son propos, M. Wallerand tient à préciser que, conformément à la mission qui lui a été confiée, il se tient à la disposition des participants (tes) pour apporter toute précision ou tout éclaircissement concernant le rôle du comité dans l'aide au fonctionnement de l'association.

La séance est levée à 18 h 40.

Le Président

Jean-Jacques Gondo

La Secrétaire

Nathalie Bayard



annexe 1

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 FÉVRIER 2019

# RAPPORT MORAL

n 2018, le recrutement a notamment porté sur les extérieurs SNCF. Nous conservons une proportion de cheminots malgré tout confortable.

Années	Cheminots	Cheminots	Familles de	cheminots	Total	Extérieurs	rieurs Total	%	%
Aimees	actifs	retraités	ayants-droit	autres	Cheminots		Exterieurs	Total	Cheminots
2017	5	12	6	0	23	5	28	82	18
2018	4	11	8	0	23	8	31	74	26
nouveaux adhérents	1	0	1	0	2	4	6	33	67

Le nombre de cheminots en effectif constant est resté strictement le même, à savoir 23 adhérents, grâce aux familles qui s'inscrivent aux cours de notre association. Pour les extérieurs, nous avons augmenté nos effectifs de + 3 unités.

L'AACFF a recruté 6 nouveaux adhérents : 2 cheminots et 4 extérieurs.

Les cours enfants du mercredi après-midi connaissent un succès régulier : de 4 enfants au début 2018, les élèves sont passés à 6 sous l'amicale férule de Georges Wallerand et Ghenima Guénard.

Un cours de pastel a été ouvert dès septembre 2018 le samedi matin avec Catherine Petitdemenge.

Les autres cours : aquarelle le mardi avec Marie-Antoinette, dessin le mercredi soir avec Jean-Jacques et l'huile le jeudi soir avec Françoise, fonctionnent très bien.

En 2018, l'association a régulièrement participé aux activités que lui a proposées non seulement l'UAICF :

- exposition régionale UAICF du comité UAICF Nord à Saint-Quentin
- exposition nationale UAICF à Limoges (comité UAICF Sud-Ouest)
- exposition internationale FISAIC à Gent (Belgique)

#### mais aussi le ou les CE SNCF:

- CER SNCF Mobilités de Paris-Est avec une démonstration au restaurant d'entreprise de la gare de l'Est
- CER SNCF parisiens à Mitry-Mory pour la fête de l'enfance en faisant des ateliers d'aquarelle, de peinture sur verre, acrylique et une première : des tatouages !

Pour ce qui concerne la communication, nous nous faisons connaître en proposant très régulièrement des articles dans la revue régionale du comité UAICF Nord : « les échos du Nord ».







Nous avons également envoyé des annonces à la Vie du Rail mais aucun résultat, malgré l'incitation du secrétaire général de l'UAICF à envoyer des articles à ce journal.

Enfin, l'AACFF dispose d'un site internet mis régulièrement à jour par Jean-Jacques, d'un blog, d'un facebook.

L'AACFF s'efforce encore en 2019 de travailler sa communication pour attirer un plus grand nombre d'adhérents, notamment chez les cheminots.

De même, nous recevons à l'association des conseils ou des idées d'adhérent(e)s, pour faire évoluer l'association. Si les membres du bureau sont toujours preneurs de bonnes idées, il ne faut pas oublier qu'une association ne fonctionne pas seulement par le bureau élu, mais que chaque adhérent(e) est partie prenante et peut s'investir aussi dans le fonctionnement de SON association ; ils ne doivent pas être seulement des consommateurs, mais doivent devenir des « consomm'acteurs ». Faisons nôtre cette maxime : une idée, un nom en face !

Et une demande pour nos animateurs bénévoles : nous exigeons souvent de nos professeurs qu'ils nous préviennent suffisamment à l'avance de leurs absences alors nous aussi, ayons la même exigence, prévenons-les également de nos absences.

Pour conclure, soulignons comme chaque année, qu'à Paris, il reste difficile de trouver des salles d'exposition, bien situées, bien fréquentées, et peu chères et surtout, accessibles par les cheminots.

La Secrétaire de l'AACFF

Nathalie Bayard







annexe 2

## ASSEMBLEE GENERALE AACFF DU 21 FEVRIER 2019

#### **RAPPORT FINANCIER 2018**

Au 31 décembre 2018, le bilan est de 6 224,91 € soit + 831,93 € par rapport à 2017

L'avoir en caisse est de 166,07 € et le solde sur le compte bancaire est de 3 505,80 €

Début 2018 nous avions sur le livret A la somme de **1536,21** €. En cours d'année suite à la décision de notre Assemblée Générale 2018 nous avons versé la somme de **1000** € et en fin d'année les intérêts ont rapporté **16,83** €. Ils ont été versés sur le livret A.

Le montant total du livret A s'élève maintenant à 2 553,04 €.

L'AACFF a reçu 2 024,70 € en produits dont 700,- € de cotisations, 455 € d'encaissement de cours, et 456,00 € de subventions de la part de l'UAICF. L'effort d'autofinancement de l'association par le biais des cotisations et des cours et de la participation aux frais de manifestations représente donc 57 %.

Les charges de l'AACFF sont de **1167,77** € et sont constituées en grande partie par le poste 6061 - « achat de matériel et équipement » c'est-à-dire produits de nettoyage, meubles de rangement (frais occasionnés par l'aménagement de notre atelier)

Les postes « fonctionnement de l'association » et « abonnement – revues » représentent 18 % du total des charges.

Le résultat de l'exercice est positif : + 856,93 €

La trésorière de l'AACFF Françoise Le Bris



# BILAN

n°	ACTIF			n°	PASSIF		
poste		2018	2017	poste		2018	2017
	Actif immobilisé				Capitaux propres		
2180	Mobilier et matériel de bureau	- €	-	1100	Report à nouveau	5 367,98 €	5 271,79 €
2700	Prêt aux associations (supérieur à 1 an)	- €	_				
2818	Amortissement	- €		1200	Résultat net de l'exercice	856,93 €	96,19 €
						0.004.04.5	
	NET	- €	- €			6 224,91 €	5 367,98 €
	Actif circulant						
	Actif circulant						
4670	Avance (inférieure à 1 an)	- €	-				
4687	Produits à recevoir	- €	- €	4686	Dettes	- €	<u>-</u>
		0.550.04.6	4 500 04 0				
5080	Livret	2 553,04 €	1 536,21 €				
5120	Banque	3 505,80 €	3 780,70 €	4681	Charges à payer	- €	<del>-</del>
5140	Compte postal	- €	- €				
5150	Caisse d'Epargne	- €	- €	4870	Produits constatés d'avance	- €	25,00
5300	Caisse	166,07 €	76,07 €				
		6 224,91 €	5 392,98 €				
		0 ZZ <del>-1,31 C</del>	3 332,30 €				
4860	Charges constatées d'avance	- €	-				
						0.001.51.5	
	TOTAL GENERAL	6 224,91 €	5 392,98 €			6 224,91 €	5 392,98 €

Commentaires au rapport financier			

Total

6 224,91 €

Reprise sur amortissements





annexe 3

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 FÉVRIER 2019

# Rapport de la vérificatrice aux comptes

Mesdames, Messieurs

En exécution du mandat que vous avez bien voulu me confier lors de l'assemblée générale du 15 mars 2018 à Paris, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de vérificateur aux comptes pour l'exercice 2018.

Le contrôle s'est effectué le 9 janvier 2019 à l'atelier en présence de Mme Ghenima Guenard, viceprésidente de l'AACFF.

Afin de m'assurer de la conformité des dépenses, les fiches comptables et les factures m'ont été remises. Au cours de cette vérification, je n'ai rien noté d'anormal et toutes les explications utiles à la validation des comptes m'ont été fournies.

Les informations qui vous sont communiquées dans le rapport financier sont issues des documents comptables qui m'ont été présentés. Elles n'appellent pas de commentaires particuliers de ma part.

En conséquence, je demande à l'assemblée générale de donner quitus à la trésorière et au conseil d'administration pour leur gestion.

Fait à Paris, le 9/01/2019

La Vérificatrice aux comptes de l'AACFF

Marie Antoinette Gazengel



# **AACFF - BUDGET DE L'EXERCICE 2019**

	7560 - COTISATIONS			740,00 €
		prix unitaire	total	
	7560-1 Cheminots ou familles de cheminots	20 €	460,00€	
	7560-2 Extérieurs	30 €	240,00 €	
	7560-3 2e personne familles cheminots	10 €	40,00€	
	SUBVENTIONS EN PROVENANCE :			270 00 €
	7400 - Fonction	nement	270,00€	270,00 €
_	7400 - 1 Offiction	nement	270,00€	
P	a) de l'UAICF 7401 - Matériel 7402 - spéciale 7710 - Exceptio	Microfer	- €	
_	7710 - Exceptio	nnelles	- €	
R	1) 1 0 5 B 7404 - Matériel		- €	
	b) du C.E.R. $\left\{egin{array}{ll} 7404 -  ext{Matériel} \\ 7406 -  ext{Autres} \end{array} ight.$		- €	
O	c) 7410 - des municipalités		- €	
<u>                                   </u>	d) 7411 - des organismes extérieurs		- €	
D	a) i i i i dos organismos exterioure		•	
υ				
'	7780 - AVANCES - PRETS			- €
' I	7640 - PRODUITS FINANCIERS - INTERETS DES PLACEMENT	rs en		15,00 €
T				
•	AUTRES PRODUITS	THE STATE OF		300,00 €
S	7240 - Rembt frais de transport pour r		- €	
	7245 - Manifestations pour le compte 7250 - Participations individuelles aux		- € - €	
	7250 - Participations individuelles aux 7788 - Recettes diverses	irais de mannestations	- €	
	7766 - Necettes diverses 7781 - Dons		- €	
	7180 - Abonnements		- €	
	7060 - encaissement des cours		300,00€	
		_	,	
	APPEL AUX RESERVES DE L'AACF	F		1 081,00 €
	TOTAL DES PRODUITS		Α	2 406,00 €
		L		
	6580 - FRAIS DE MANIFESTATIONS, EXPOSITIONS, CONCOL	RS		1 000,00€
	_	RS		•
	COTISATIONS	RS	<u> </u>	1 000,00 € 55,50 €
	COTISATIONS 6280 - U.A.I.C.F.	RS	55,50 €	•
	COTISATIONS	RS	<u> </u>	•
	COTISATIONS 6280 - U.A.I.C.F.	RS	55,50 €	•
	COTISATIONS 6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres	RS	55,50 €	55,50 €
C	COTISATIONS 6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres REMBOURSEMENTS	RS	55,50 € - €	55,50 €
	COTISATIONS  6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres  REMBOURSEMENTS  6781 - Prêts 6782 - Avances	RS	55,50 € - €	55,50 €
C H	COTISATIONS  6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres  REMBOURSEMENTS  6781 - Prêts 6782 - Avances  FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	RS	55,50 € - € - €	55,50 €
н	COTISATIONS  6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres  REMBOURSEMENTS  6781 - Prêts 6782 - Avances  FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION 6584 - Assemblées et réunions		55,50 € - € - € 150,00 €	55,50 €
	COTISATIONS  6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres  REMBOURSEMENTS  6781 - Prêts 6782 - Avances  FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION 6584 - Assemblées et réunions 6585 - Assemblée générale du Comite		55,50 € - € - € 150,00 € 100,00 €	55,50 €
H A	COTISATIONS  6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres  REMBOURSEMENTS  6781 - Prêts 6782 - Avances  FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION 6584 - Assemblées et réunions 6585 - Assemblée générale du Comite 6250 - Transport	is a second of the second of t	55,50 € - € - € 150,00 € 100,00 € - €	55,50 €
н	COTISATIONS  6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres  REMBOURSEMENTS  6781 - Prêts 6782 - Avances  FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION 6584 - Assemblées et réunions 6585 - Assemblée générale du Comite 6250 - Transport 6060 - Secrétariat (fournitures de bure	s vau)	55,50 € - € - € - € 150,00 € 100,00 € - € 100,00 €	55,50 €
H A R	COTISATIONS  6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres  REMBOURSEMENTS  6781 - Prêts 6782 - Avances  FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION 6584 - Assemblées et réunions 6585 - Assemblée générale du Comité 6250 - Transport 6060 - Secrétariat (fournitures de bure 6150 - Entretien et réparation du maté	s vau)	55,50 € - € - € - € 150,00 € 100,00 € - € 100,00 € 100,50 €	55,50 €
H A	COTISATIONS  6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres  REMBOURSEMENTS  6781 - Prêts 6782 - Avances  FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION 6584 - Assemblées et réunions 6585 - Assemblée générale du Comité 6250 - Transport 6060 - Secrétariat (fournitures de bure 6150 - Entretien et réparation du maté 6160 - Assurances	s vau)	55,50 € - € - € - € 150,00 € 100,00 € - € 100,50 € - €	55,50 €
H A R G	COTISATIONS  6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres  REMBOURSEMENTS  6781 - Prêts 6782 - Avances  FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION 6584 - Assemblées et réunions 6585 - Assemblée générale du Comité 6250 - Transport 6060 - Secrétariat (fournitures de bure 6150 - Entretien et réparation du maté 6160 - Assurances 6260 - Poste et télécommunications	s vau)	55,50 € - € - € - € 150,00 € 100,00 € - € 100,50 € - € - €	55,50 €
H A R	COTISATIONS  6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres  REMBOURSEMENTS  6781 - Prêts 6782 - Avances  FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION 6584 - Assemblées et réunions 6585 - Assemblée générale du Comité 6250 - Transport 6060 - Secrétariat (fournitures de bure 6150 - Entretien et réparation du maté 6160 - Assurances	s vau)	55,50 € - € - € - € 150,00 € 100,00 € - € 100,50 € - €	55,50 €
H A R G	COTISATIONS  6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres  REMBOURSEMENTS  6781 - Prêts 6782 - Avances  FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION 6584 - Assemblées et réunions 6585 - Assemblée générale du Comite 6250 - Transport 6060 - Secrétariat (fournitures de bure 6150 - Entretien et réparation du maté 6160 - Assurances 6260 - Poste et télécommunications 6230 - Publicité 6231 - Editions de revues	s vau)	55,50 € - € - € - € 150,00 € 100,00 € - € 100,50 € - € 200,00 €	55,50 €
H A R G	COTISATIONS  6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres  REMBOURSEMENTS  6781 - Prêts 6782 - Avances  FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION 6584 - Assemblées et réunions 6585 - Assemblée générale du Comité 6250 - Transport 6060 - Secrétariat (fournitures de bure 6150 - Entretien et réparation du maté 6160 - Assurances 6260 - Poste et télécommunications 6230 - Publicité	s vau)	55,50 €	55,50 €
H A R G	COTISATIONS  6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres  REMBOURSEMENTS  6781 - Prêts 6782 - Avances  FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION 6584 - Assemblées et réunions 6585 - Assemblée générale du Comite 6250 - Transport 6060 - Secrétariat (fournitures de bure 6150 - Entretien et réparation du maté 6160 - Assurances 6260 - Poste et télécommunications 6230 - Publicité 6231 - Editions de revues 6300 - Impôts et taxes	s vau)	55,50 € - € - € - € 150,00 € 100,00 € - € 100,50 € - € 200,00 € - € - €	55,50 €
H A R G	COTISATIONS  6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres  REMBOURSEMENTS  6781 - Prêts 6782 - Avances  FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION 6584 - Assemblées et réunions 6585 - Assemblée générale du Comite 6250 - Transport 6060 - Secrétariat (fournitures de bure 6150 - Entretien et réparation du maté 6160 - Assurances 6260 - Poste et télécommunications 6230 - Publicité 6231 - Editions de revues 6300 - Impôts et taxes 6400 - Salaires des professeurs	s vau)	55,50 € - € - € - € 150,00 € 100,00 € - € 100,50 € - € 200,00 € - € - €	55,50 €  - €  650,50 €
H A R G	COTISATIONS  6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres  REMBOURSEMENTS  6781 - Prêts 6782 - Avances  FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION  6584 - Assemblées et réunions 6585 - Assemblée générale du Comite 6250 - Transport 6060 - Secrétariat (fournitures de bure 6150 - Entretien et réparation du maté 6160 - Assurances 6260 - Poste et télécommunications 6230 - Publicité 6231 - Editions de revues 6300 - Impôts et taxes 6400 - Salaires des professeurs  6061 - ACHAT DE MATERIEL ET EQUIPEMENT 6180 - ABONNEMENTS - REVUES	s vau)	55,50 € - € - € - € 150,00 € 100,00 € - € 100,50 € - € 200,00 € - € - €	55,50 €  - €  650,50 €  500,00 €  200,00 €
H A R G	COTISATIONS  6280 - U.A.I.C.F. 6281 - Autres  REMBOURSEMENTS  6781 - Prêts 6782 - Avances  FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION  6584 - Assemblées et réunions 6585 - Assemblée générale du Comite 6250 - Transport 6060 - Secrétariat (fournitures de bure 6150 - Entretien et réparation du maté 6160 - Assurances 6260 - Poste et télécommunications 6230 - Publicité 6231 - Editions de revues 6300 - Impôts et taxes 6400 - Salaires des professeurs	s vau)	55,50 € - € - € - € 150,00 € 100,00 € - € 100,50 € - € 200,00 € - € - €	55,50 €  - €  650,50 €

Recettes 2 406,00 € Charges 2 406,00 €